

# Rapport public Parcoursup session 2021

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Droit (27248)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Droit (6119)	Jury par défaut	Tous les candidats	494	2236	1434	1844	19	30

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du

cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence en Droit vise à former des juristes ayant une bonne connaissance et maîtrise générale du droit et des disciplines qui entrent en relation avec le droit. Il s'agit donc d'une formation généraliste organisée sur trois années (six semestres), selon une logique progressive.

La licence possède également un parcours type « Administration publique (LAP) » en L3 qui permet aux étudiant.e.s qui le souhaitent de se préparer aux concours de l'administration.

Pour plus d'informations sur l'organisation de la formation : [Licence Droit](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidatures ont été en augmentation cette session par rapport aux années précédentes. Les lettres de motivation ont été examinées avec beaucoup d'attention et elles peuvent être déterminantes, notamment lorsque les résultats et le parcours scolaire laissent apparaître des lacunes. Les candidats issus de baccalauréats généraux sont mieux préparés pour se présenter en droit. Les autres séries de baccalauréat peuvent toutefois y prétendre, en mettant en évidence dans leur dossier leur projet professionnel à court et moyen terme.

Eventuels conseils aux futurs candidats :

- Accorder une grande importance à la lettre de motivation
- Venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums
- Se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale	Notes en histoire/géographie, français, sciences économiques et sociales, langue vivante 1	Moyenne générale de première et de terminale ; Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Orthographe Vocabulaire Capacités argumentatives Qualité rédactionnelle	Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir Résultats aux épreuves anticipées Appréciation des professeurs sur les bulletins	Très important
Savoir-être	Autonomie & Capacité à s'investir	Autonomie dans le travail Implication Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale ; Champs « autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Motivation	Projet de formation motivé ; Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Complémentaire

**Signature :**

Guillaume Gellé,  
Président de l'établissement Université de Reims

Champagne-Ardenne